Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151112-2015_A256-DE
Date de télétransmission : 16/11/2015
Date de réception préfecture : 16/11/2015

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_A256

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - "en'Durance énergies" - Pôle des entreprises de l'énergie - Approbation du projet technique et du montage juridique - Cadarache / Saint-Paul-lez-Durance

Le 12 novembre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 6 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BASTIDE Bernard – BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MEÏ Roger – MERCIER Arnaud – MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean-Claude – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TRAINAR Nadia – YDE Marcel – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - AUGEY Dominique donne pouvoir à BURLE Christian – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – BOYER Raoul donne pouvoir à ROUVIER Catherine – CALAFAT Roxane donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – FILIPPI Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – JOUVE Mireille donne pouvoir ALBERT Guy – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à BALDO Edouard – MARTIN Régis donne pouvoir à MANCEL Joël – MERGER Reine donne pouvoir à MALAUZAT Irène – MORBELLI Pascale donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie – ROLANDO Christian donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – TAULAN Francis donne pouvoir à SUSINI Jules – TERME Françoise donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BORELLI Christian – GARELLA Jean-Brice – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGA Prospective, Aménagement, Emploi et Formation
Département Stratégies, Aménagement, Habitat et Politique de la Ville
Mission Stratégie du Développement Économique
HB

05_1_01

CONSEIL DU 12 NOVEMBRE 2015

Rapporteur : Roger PELLENC

Politique publique : Développement économique et emploi

Thématique : Zones d'activités

Objet : « en'Durance énergies » - Pôle des entreprises de l'énergie - Approbation du projet technique et du montage juridique – Cadarache / Saint-Paul-lez-Durance
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Pour soutenir l'innovation et permettre aux activités industrielles de s'ancrer durablement dans le territoire, la CPA a décidé de renforcer son soutien à la plateforme de Cadarache en étudiant avec le CEA la possibilité de créer un espace d'accueil pour les entreprises partenaires, sur les terrains du CEA situés hors clôture et à proximité de la Cité des Énergies.

Le CEA souhaitant rester propriétaire de ses terrains, il a été décidé de conclure un bail emphytéotique entre le CEA et la CPA portant sur les terrains identifiés pour les phases 1 et 2 du projet. La surface brute concernée par le périmètre du bail est d'environ 17,1 ha, soit environ 11,8 ha de foncier cessible aux entreprises.

La CPA, ou son délégataire, sera aménageur et mettra à disposition les terrains viabilisés au fil des besoins, sous forme de baux à construction.
Les entreprises candidates à cette installation seront retenues après passage en Comité de sélection composé de représentants du CEA et de la CPA.

Exposé des motifs :

La CPA souhaite au travers de sa politique de soutien à l'innovation accompagner le développement de filières industrielles avec l'implantation d'unités de production, notamment en Val de Durance.
C'est un territoire à enjeux en raison de sa situation «charnière» entre le bassin aixois et les Alpes. Son économie, au-delà de l'économie agricole et résidentielle, s'appuie sur la présence du CEA Cadarache et des retombées liées à son développement (réacteur Jules Horowitz, Cité des Énergies pour les plus importants), ainsi que le projet ITER, avec l'appui des pôles de compétitivité Capenergies, Solutions Communicantes Sécurisées et Optitec.

La plate-forme de Cadarache regroupe donc de très grands équipements de recherche fondamentale ou appliquée dans le domaine des énergies qu'elles soient nucléaires (fusion et fission) ou alternatives avec la Cité des Énergies.

Les entreprises ayant signé un contrat de partenariat pour un programme de recherche et développement (R&D) avec le CEA, gagneront dans certains cas à s'installer sur place afin d'optimiser leurs travaux et les échanges entre équipes de recherche.

Cette proximité amplifiera l'effet induit des programmes de R&D pouvant ouvrir d'autres voies de développement non envisagées au départ ou même la création soit de start-up ou de spin-off (nouvelle entreprise créée à partir d'une organisation existante plus importante), soit d'unités industrielles nouvelles si le produit issu du programme de R&D est mature. Ces nouveaux établissements ont eux vocation à s'implanter non pas à proximité immédiate du CEA mais plutôt sur les territoires alentours.

Conscients de cet enjeu, le CEA et la CPA ont décidé d'étudier ensemble la possibilité de créer un espace d'accueil pour les entreprises partenaires, sur les terrains du CEA situés hors clôture et à proximité de la Cité des Énergies.

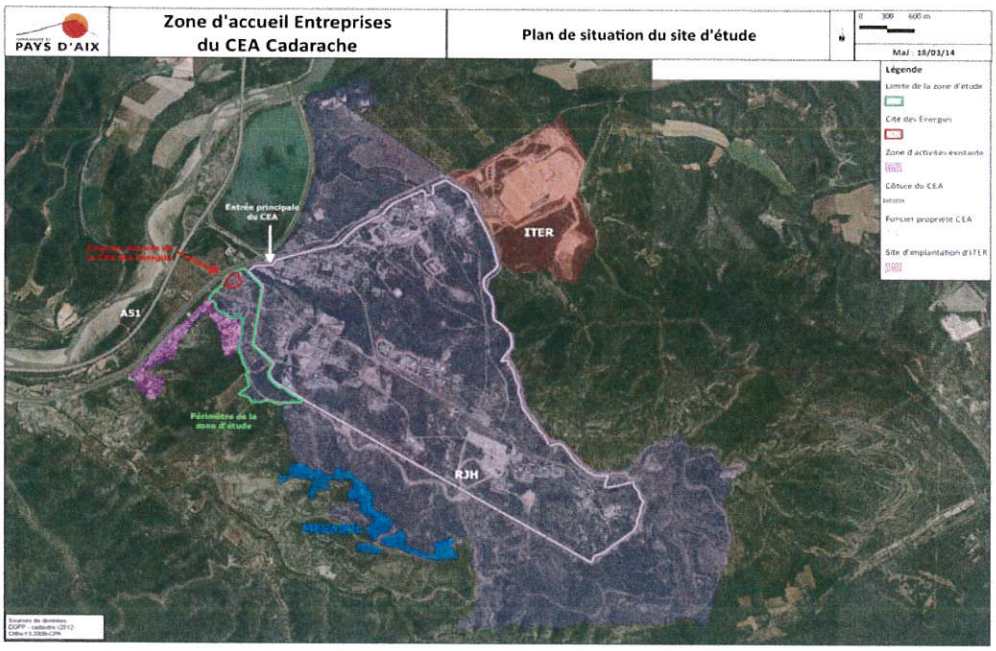

Sur le plan technique, l'étude de faisabilité a confirmé l'opportunité économique du projet (cf. annexe 1). Les besoins en locaux varient en fonction de la thématique analysée relative aux activités du CEA.

Il s'agit bien souvent d'une combinaison de bureaux, laboratoires et/ou ateliers avec des besoins plus ou moins forts pour l'une ou l'autre de ces catégories en fonction du stade de développement du projet de R&D. Le besoin en bureau est systématiquement exprimé alors que celui en foncier propre est rare, principalement pour des démonstrateurs.

Une installation à proximité du CEA jugée incontournable par 33% des décideurs interrogés

- Pour une majorité des entreprises interrogées (75%), une installation dans la zone de Cadarache est incontournable ou accessoire.
- 46% des sondés souhaitent pouvoir accéder à des services complémentaires communs (restauration, administration, salles de réunion, animation), par opposition aux besoins plus spécifiques comme une connexion aux réseaux, des accès de transport facilités.

A partir de l'analyse des besoins et des contraintes physiques et environnementales du site, le bureau d'études a proposé un schéma d'aménagement adapté au rythme d'installation des entreprises en trois phases. De plus, au sein des 49 ha étudiés, les arbitrages entre la CPA et le CEA ont permis d'identifier des emprises dédiées au projet et des réserves foncières pour le CEA comme le montre le plan ci-après.

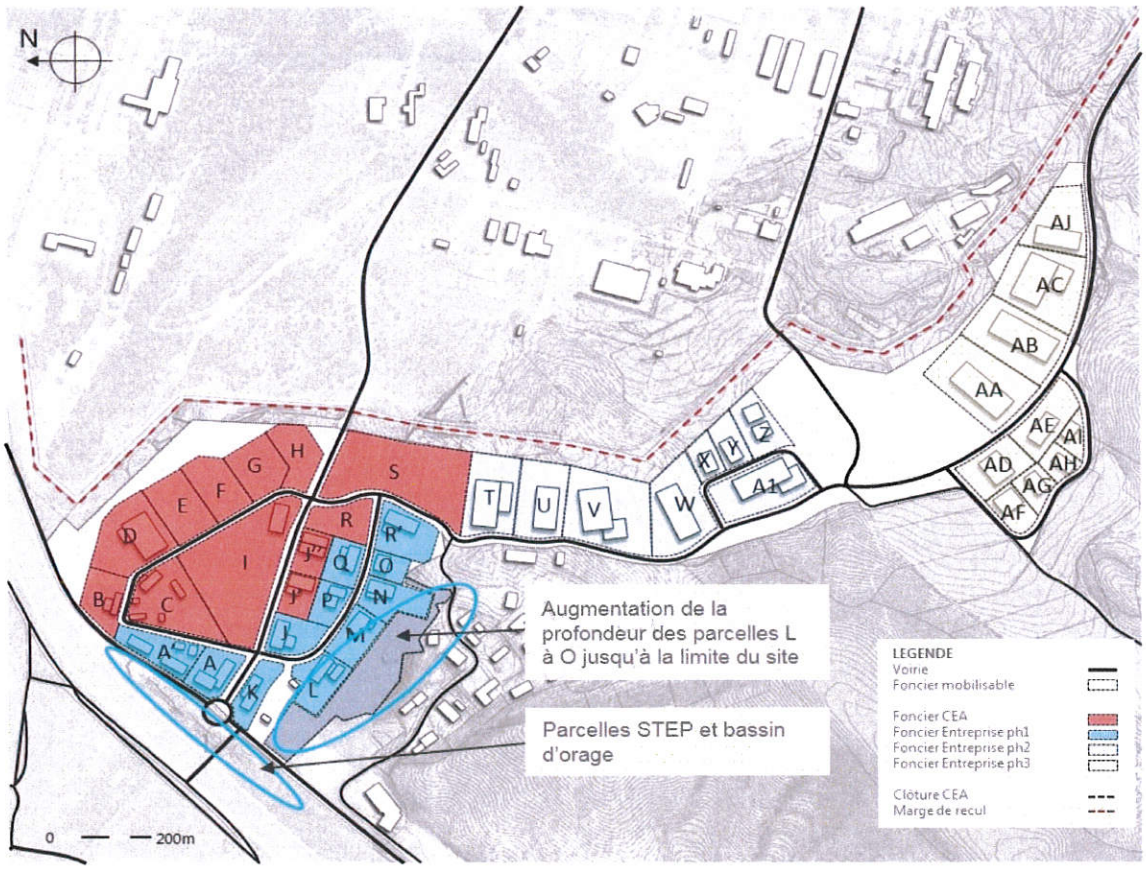

Sur le plan de parcellisation, sont dessinées en rouge les emprises maintenues en réserve foncière pour le CEA ; le bleu appuyé correspond à la phase 1 de l'opération ; le bleu clair à la phase 2 et en option, la phase 3 est représentée en vert pâle.

Sur le plan juridique, le CEA souhaitant rester propriétaire de ses terrains, il a été décidé de conclure un bail emphytéotique entre le CEA et la CPA portant sur les terrains identifiés pour les phases 1 et 2 du projet. La surface brute concernée par le périmètre du bail est d'environ 17,1 ha. Au sein de cet espace et au regard des contraintes d'aménagement, le bureau d'études estime à 11,8 ha le foncier cessible aux entreprises, soit un potentiel maximal d'environ 41 600 m² de surface de plancher.

Perspectives de l'opération pour les phases 1 et 2 correspondant à l'emprise du bail emphytéotique proposé

La CPA, ou son délégataire, sera aménageur et mettra à disposition les terrains ainsi viabilisés au fil des besoins, sous forme de baux à construction, à signer :

- soit avec des entreprises directement intéressées à construire ;
- soit avec un ou des promoteurs qui concluront des baux commerciaux avec les entreprises qui souhaitent seulement louer des locaux ;
- soit réalisera des bâtiments en régie puis conclura des baux commerciaux avec les entreprises qui souhaitent seulement louer.

Les entreprises candidates à cette installation seront retenues après passage en Comité de sélection composé de représentants du CEA et de la CPA.

Pour finaliser la rédaction du bail, il est nécessaire de faire intervenir un géomètre chargé d'établir un document d'arpentage et le bornage de l'ensemble de l'emprise visée. Afin de réaliser ce travail dans un délai minimum et permettre la signature du bail avant la fin de l'année, il a été décidé de confier cette tâche au CEA.

La CPA prendra en charge les frais de géomètre par le versement d'une subvention de 22 243, 20 € TTC au CEA.

Le bail emphytéotique entre le CEA et la CPA et la convention de partenariat relative au Comité de sélection, proposés pour la mise en œuvre de ce projet, seront présentés au Bureau communautaire du 17 décembre 2015.

Ce futur parc dédié aux entreprises partenaires du CEA est dénommé « en'Durance énergies » - Le pôle des entreprises de l'énergie.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1511-1-1 et L 1511-3 ;
VU la délibération n°2011_A143 du Conseil communautaire du 3 novembre 2011 relative au financement du programme 1 : bâtiment de préfiguration de la Cité des Energies ;
VU la délibération n°2013_A036 du Conseil communautaire du 28 mars 2013 relative au financement du programme 2 : équipements de R&D mutualisés pour la Cité des Energies ;
VU la délibération n°2013_A266 du Conseil communautaire du 19 décembre 2013 relative au soutien à la Recherche et à l'innovation pour le transfert vers l'industrie : Cité des Energies/Zone d'accueil Entreprises et ENSAM Paris Tech/Pôle Enseignement – Recherche pour les énergies dé-carbonées ;
VU l'avis de la Commission Développement économique et emploi du 15 octobre 2015 ;
VU l'avis du Bureau communautaire du 29 octobre 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe de la mise en œuvre de l'opération « en'Durance énergies » à proximité immédiate du Centre CEA de Cadarache à Saint-Paul-lez-Durance, sur une emprise foncière appartenant au CEA ;

- **APPROUVER** le recours à un bail emphytéotique entre la CPA et le CEA pour mettre en œuvre le projet, auquel sera adossée une convention de partenariat ;

- **APPROUVER** le versement d'une subvention d'un montant de 22 243,20 € TTC au CEA pour couvrir les frais de géomètre nécessaire à la finalisation du bail emphytéotique ;

- **DIRE** que l'imputation budgétaire se fera sur la fonction 90, nature 204181, opération n°397-1 qui présente les crédits nécessaires.

l d d l b d j h q d m

j dq –C d h /S ll z

NNEXE :

O m q d j

E d l d d f bl l l m

E &Y –E h I l BETEM

Pour la Communauté du Pays d'Aix

Optimiser les retombées économiques des investissements publics et privés réalisés pour soutenir l'innovation et la R&D

La CPA conduit depuis plusieurs années une politique ambitieuse de soutien à l'innovation et à la R&D

- Le CEA de Cadarache héberge des grands instruments et des équipements de recherche stratégiques, **soutenus financièrement** par des partenaires internationaux, l'Europe, l'Etat, les collectivités locales, des partenaires privés et la CPA
- La CPA souhaite que ces investissements et cette recherche se transforment en projets industriels, en emplois mais aussi en technologies diffusables irriguant l'ensemble du territoire

La zone partenariale pour favoriser le transfert industriel

- Dans la continuité de la Cité des Energies
- La réflexion doit couvrir tout le parcours résidentiel d'un projet, de son émergence au sein des centres de recherche, à sa concrétisation industrielle sur le territoire régional. La cité des énergies et la zone partenariale La recherche fondamentale et appliquée seront réalisées au sein du CEA et de la Cité des Energies et la mise en œuvre industrielle (prototype, pilote, pré-industrialisation) sur la zone partenariale
- L'expérimentation et la démonstration seront également favorisées sur le site

Plusieurs milliards d'euros investis sur le territoire en deux décennies

ITER

REACTEUR J.HOROWITZ

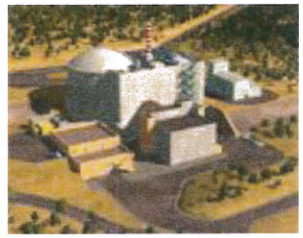

WEST

CITE des ENERGIES

Sources : CEA, EY, 2015

Pour le CEA

Conforter son ancrage territorial et diffuser ses technologies au sein du tissu industriel régional

Renforcer l'image « d'acteur économique du territoire »

- Le CEA est très attaché au développement des retombées économiques que le centre génère sur le territoire car cela constitue un facteur d'acceptabilité des activités de Cadarache
- D'où l'ouverture croissante vers l'extérieur

Sortir les technologies des clôtures: un changement de culture

- Pour le centre de Cadarache, l'implantation de la Cité des Energies et de la DRT a enclenché une dynamique d'ouverture
- La DSV via les équipes de l'IBEB contribuent aux activités de transfert de la CdE (volet valorisation des ressources) et souhaite accentuer l'effort
- La DEN et la DSM, dont les activités sont historiquement orientées vers quelques clients, souhaitent renforcer la valorisation de leurs technologies

Un site « vitrine » pour accueillir les partenaires

- Certains équipements d'ampleur vont construire l'avenir du CEA (RJH, WEST, Astrid,...) et générer de nombreux projets de partenariats
- Il n'est pas souhaitable d'accueillir ces projets à l'intérieur des clôtures. Il est donc nécessaire de développer des solutions en toute proximité pour recevoir des activités en rapport avec les spécialités du centre
- Seront ciblés essentiellement les projets high-tech et ceux issus de la valorisation des activités du CEA
- Les équipements CEA sont sous-utilisés. Ils pourraient être ouvert à d'autres utilisateurs mais avec certaines contraintes

Source :EY, 2015

Besoins technologiques

01

Les besoins technologiques recensés s'intègreront sur la zone et dans la logique partenariale, ils seront mutualisés et auront vocation à servir l'ensemble des entreprises du site

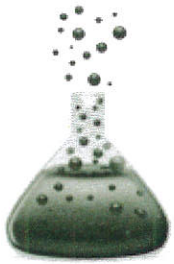

Regrouper et sortir les équipes des sciences de la vie

- Aujourd'hui les équipes sont éclatées dans 6 bâtiments
- Des activités de recherche essentiellement dédiées aux technologies pour les énergies renouvelables (ENR) et la valorisation durable des ressources.
- Rapprochement facilité avec les équipes de la Cité des Energies
- Mise en valeur d'une unité à la réputation internationale et au niveau d'excellence élevé

Mise en avant des équipes CEA qui ont vocation à se rapprocher des entreprises (ex. cellule valo)

- Ouverture vers l'extérieur
- Accueil facilité de partenaires et entreprises
- Rôle d'animation renforcé

Création d'un showroom

- Outil de marketing incontournable pour vendre les activités du CEA
- outil de promotion du territoire utilisable par les partenaires du développement économique

Plateformes (à définir)

- Caractérisation
- Tests/essais

Quelles thématiques porteuses de transfert industriel et quels besoins en locaux ?

02

- ✓ Les besoins en locaux varient en fonction de la thématique
- ✓ Il s'agit bien souvent d'une combinaison de bureau / labo / atelier avec des besoins plus ou moins forts pour l'une ou l'autre de ces catégories en fonction du stade de développement
- ✓ Le besoin en bureau est systématiquement exprimé
- ✓ Le besoin en foncier propre est rare, principalement pour des démonstrateurs
- ✓ Deux cas particuliers:
  - ✓ Les halles de pré-assemblage des macrocomposants d'ITER : 2 à 3 grandes surfaces d'atelier (2 à 3 000 m², grande hauteur, charge au sol élevée)
  - ✓ Les bureaux de liaison pour accueillir les équipes des partenaires internationaux des projets ITER, RJH et WEST : surface de bureau seul avec une exigence élevée en matière de qualité de services

Thématiques liées aux activités de la Cité des Energies	Potentiel de partenariat	Types de besoin			
		Bureau	Labo	Atelier	Foncier
Solaire thermique	★★★	●		●	●
Performance énergétique des bâtiments méditerranéens	★★★	●		●	●
Matériaux de construction bio-sourcés pour le bâtiment méditerranéen	★★	●	●	●	●
production de biocarburants de 3ème génération	★	●	●		
Production, développement et utilisation des microalgues, plantes et bactéries	★★	●	●	●	

Quelles thématiques porteuses de transfert industriel et quels besoins en locaux ?

02

Thématiques liées aux activités cœur du CEA Cadarache	Potentiel de partenariat	Types de besoin			
		Bureau	Labo	Atelier	Foncier
Démantèlement / Assainissement	★★★	●	●	●	?
Sécurité, sûreté, risques, crises, travail en milieu dangereux	★★★	●	●	●	
Mécanique des fluides, des masses, des échanges thermiques, etc.	★	●	●		
Cybersécurité. (équipement, cryptographie, encodage, automatisation,...)	★★★	●	●		
Labo chaud: Instrumentation et maintenance	★★	●	●	●	
Radio- éléments pour l'imagerie médicale (RJH)	★★	●	●		
Matériaux sous haut flux thermiques	★	●	●		
ITER: activités pour la qualification, le prototypage et l'assemblage des macro-composants (IRFM - DSM)	★★★			●	?
Accueil d'équipes des pays partenaires ITER, RJH, WEST (agences domestiques, équipes locales,...)	★★★	●			

Estimation des attentes des entreprises: proximité et flexibilité

03

Une installation à proximité du CEA jugée incontournable par 33% des décideurs interrogés

- Pour une majorité des entreprises interrogées (75%), une installation dans la zone de Cadarache est incontournable ou accessoire.
- 46% des sondés souhaitent pouvoir accéder à des services complémentaires communs (restauration, administration, salles de réunion, animation), par opposition aux besoins plus spécifiques comme une connexion aux réseaux, des accès de transport facilités.

Pour mener à bien ces partenariats, comment jugez-vous la présence en toute proximité du centre de recherche ?

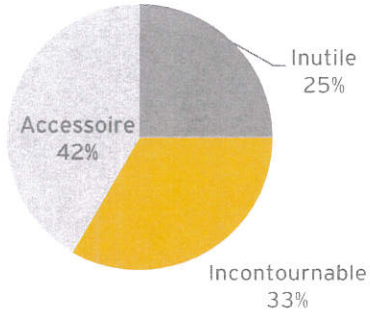

Quel(s) type(s) de services complémentaires attendriez-vous ?

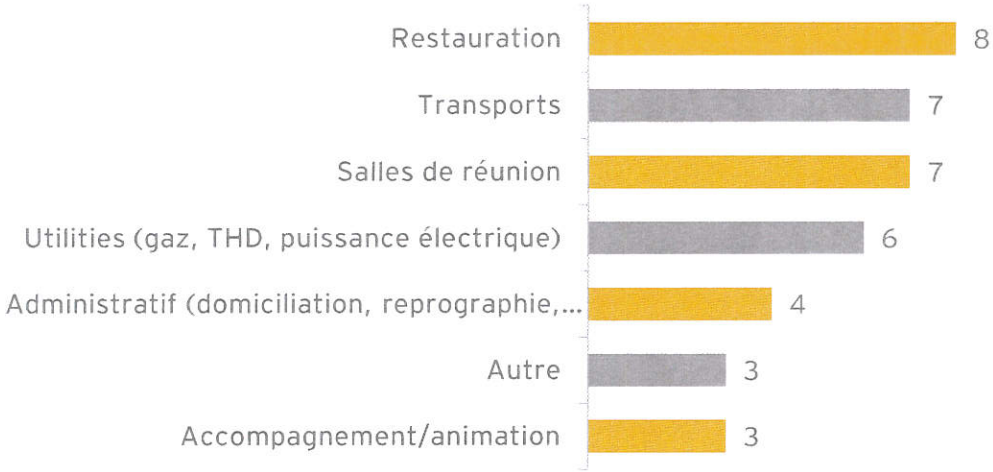

Si vous jugez incontournable ou accessoire de vous localiser à proximité, quel type d'offre souhaiteriez-vous y trouver ?

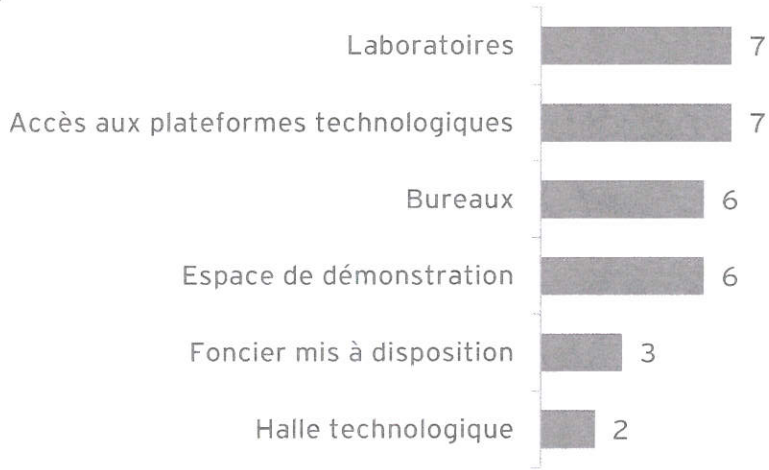

Des entreprises qui souhaitent disposer de bureaux à Cadarache sans y installer des activités plus lourdes

03

Un rapprochement géographique globalement souhaité

- Travailler sur l'aspect humain des collaborations scientifiques en rapprochant les équipes
- Mettre en synergie des entreprises travaillant sur des problématiques connexes
- L'utilisation des équipements du CEA

Une demande de flexibilité

- Une préférence pour des solutions d'accueil disponible rapidement, flexible et provisoire (max 5 ans), type hôtel d'entreprises permettant une solution clé en main, non-contraignante face à de nombreuses incertitudes et des coûts d'installation importants :
  - Une demande de surface de plancher et qui porte sur des besoins très variables
  - Une faible demande de foncier
- Organiser un parcours résidentiel pour les entreprises
  - A côté des solutions clé en main , nécessité d'anticiper les besoins futurs des entreprises en foncier disponible à proximité

Méthodologie

Les objectifs de l'étude de marché :

- Sonder les besoins des entreprises susceptibles ou ayant déjà engagé des partenariats avec le CEA
- Calibrer l'offre immobilière et foncière, de services aux entreprises, de transport pour permettre le meilleur accueil possible des entreprises

Méthodologie de l'étude de marché :

- 12 entreprises ont pour l'instant été interrogées:
  - Toutes envisagent d'avoir des collaborations/partenariats avec la Cité des Energies et/ou le CEA Cadarache et/ou ITER
  - Il s'agit de start-ups, de PME, ETI ou d'entreprises publiques

Créer un parcours résidentiel pour les entreprises
Quelles typologies immobilières ?

- ✓ Pour chaque étape de son développement, l'entreprise ou le projet R&D doit pouvoir trouver l'offre adaptée à ses besoins
- ✓ Ces solutions doivent pouvoir offrir de la surface de bureaux, du laboratoire qui peut être équipé « sur mesure »

PHASES	SPECIFICITES	TYPOLOGIES IMMOBILIERES
Emergence	▸ Post-incubation ▸ Proximité avec les équipes R&D ▸ Equipements R&D partagés	**Hôtel à projets R&D** **Hôtel technologique**
Développement	▸ Pré-industrialisation / pilote industriel ▸ Surface plus importante	**Hôtel d'entreprises** **Village d'entreprises**
Croissance	▸ Industrialisation ▸ Terrain nu ou clé en main	**Village d'entreprises** **Greenfield**

En synthèse : les besoins exprimés

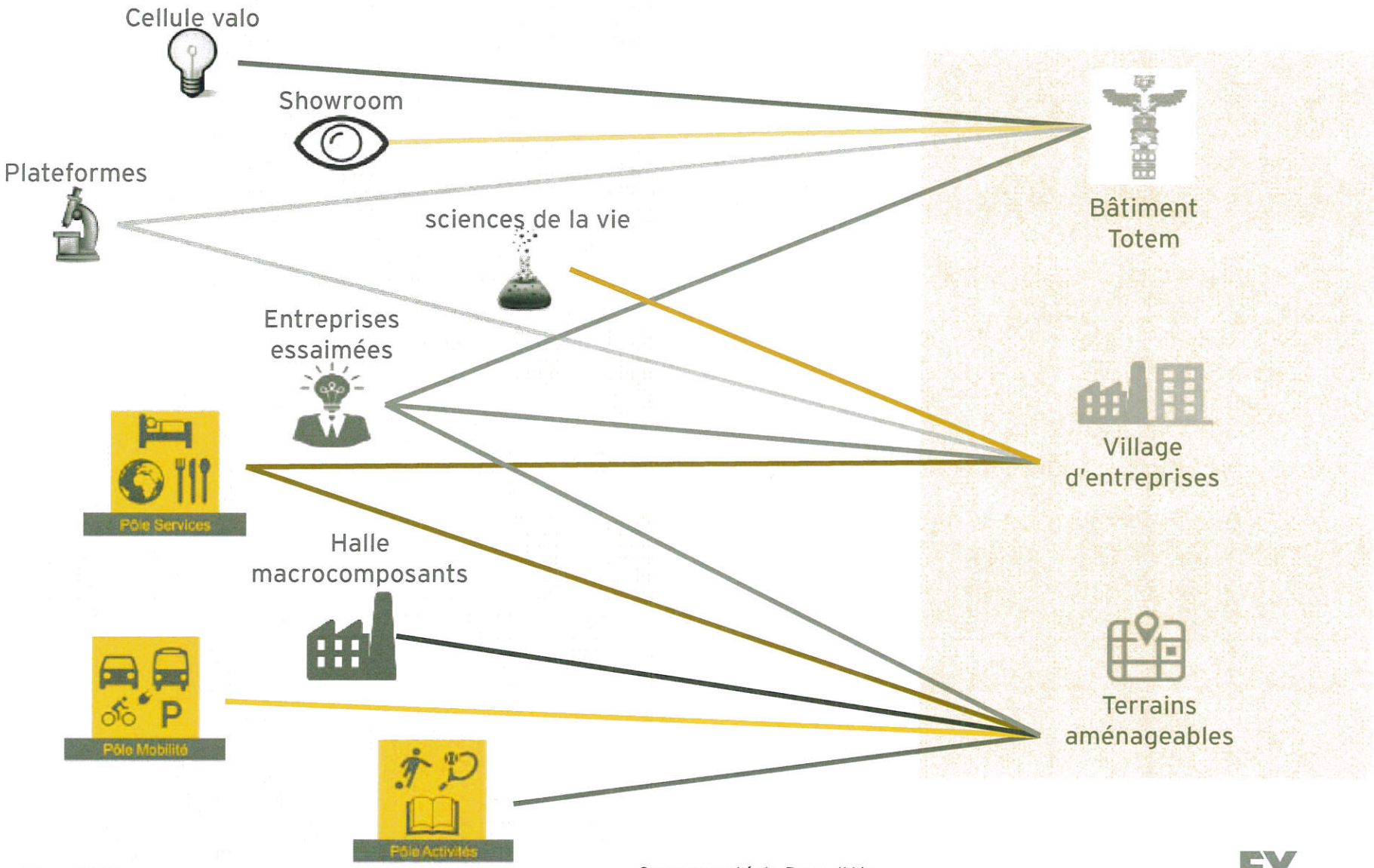

En synthèse : les besoins exprimés

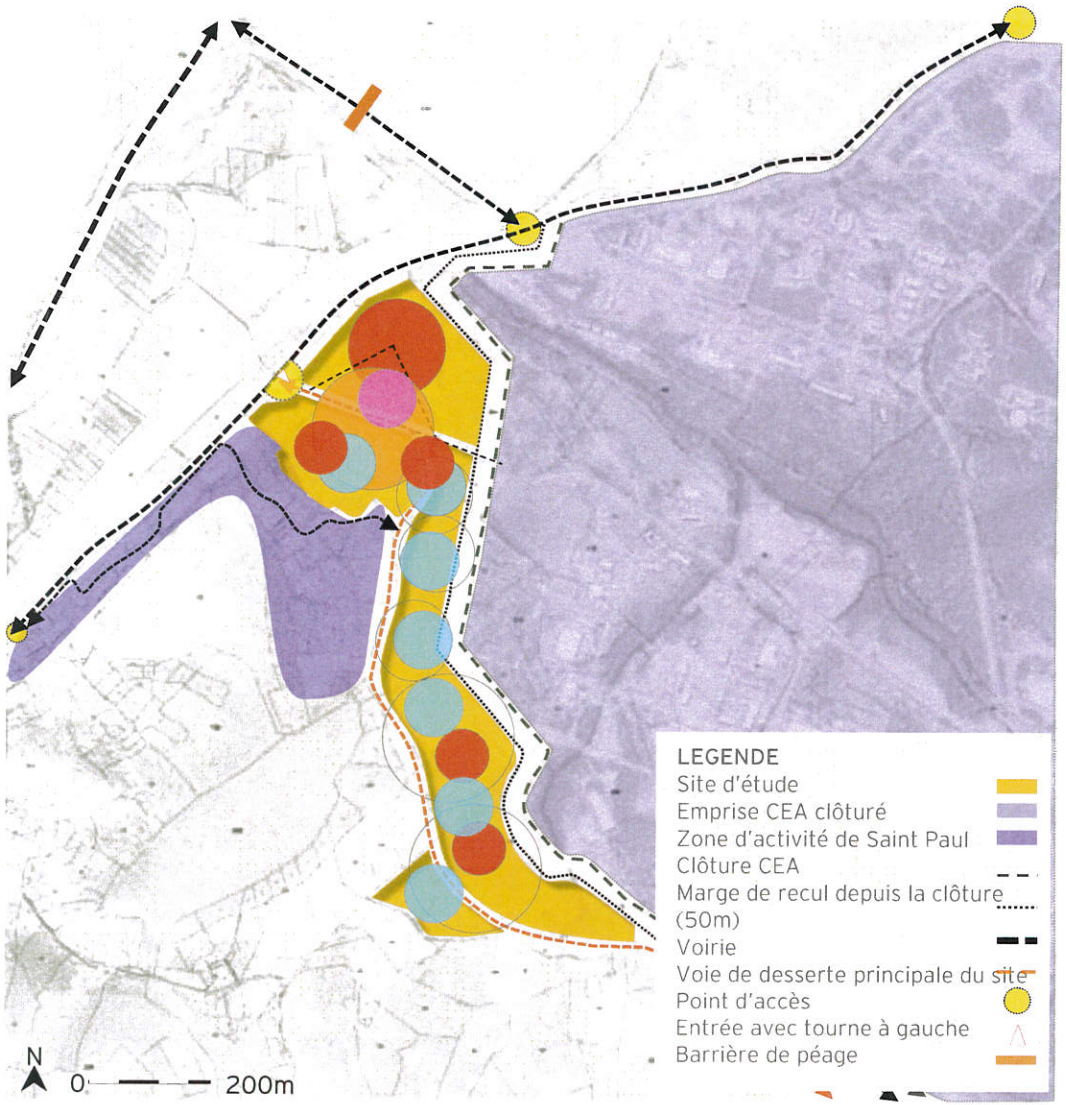

Besoins technologiques

- Programme CITE DES ENERGIES
- Bureaux- Laboratoire
- Plateforme technologique
- Bâtiments démonstrateurs : entre 500 et 2 500m²
- Showroom
- 2 à 3 grandes surfaces de pré-assemblage (de 2 à 3 000m²)

Services mutualisés

- Restauration - RIE
- Hébergement - Hôtellerie
- Services CEA - Bureaux de liaison - Equipe de gestion
- Salles de réunions
- Salle de conférence

Besoins partenaires

- Besoins fonciers : 10 à 15ha pour les partenaires du CEA - PME et ETI
- Bureau et laboratoire
- Etablissement de production : assemblage / prototype
- Start-Ups : pépinière et hôtel d'entreprise

Pôle d'échange

- Parking relais : VL / TC / Navette CEA
- Services et commerces associés
- Station vélo
- Véhicules électriques

2015_A256

OBJET : Développement économique et emploi - Zones d'activités - "en'Durance énergies" - Pôle des entreprises de l'énergie - Approbation du projet technique et du montage juridique - Cadarache / Saint-Paul-lez-Durance

---

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	88
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	88
Majorité absolue	45
Pour	88
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :
Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :
Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :
Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI

13 NOV. 2015